

Anne Genetet, nouvelle ministre de l'Éducation Nationale

Le 21 septembre 2024, Anne Genetet, députée à l'Assemblée nationale, a été choisie pour devenir la nouvelle ministre de l'Éducation Nationale

Une nomination surprise

C'est une nomination que l'on n'attendait pas. Anne Genetet, députée pour le parti Renaissance, a été élue le 21 septembre 2024 ministre de l'Éducation Nationale. Celle-ci n'est pas connue du milieu, ce qui suscite de nombreuses critiques.

« Les nominations d'Anne Genetet (ministre de l'Éducation nationale) et Alexandre Portier (ministre délégué à la réussite scolaire et l'enseignement professionnel) sont une nouvelle marque de mépris pour la communauté éducative et l'École publique, alors que cette dernière connaît une crise sans précédent »

Ministère de l'Éducation nationale : même mépris, mêmes politiques contre l'École publique et ses personnels, communiqué du 22-09-2024, S.N.E.S. – F.S.U.

Du côté des professeurs, dans la cité scolaire Gustave Jaume, les avis sont plus mitigés. Ainsi, une professeure du collège nous confie : « J'en pense pas du bien, car elle n'a jamais travaillé à l'Éducation Nationale ». Un professeur du lycée renchérit : « On ne la connaît pas, je ne connais même pas son nom ! ». Au contraire, une C.P.E. nous confie que « chacun doit avoir sa chance ».

Cependant, plus que la personnalité de la nouvelle ministre, c'est aussi l'alternance qu'a connu le ministère de l'Éducation Nationale qui inquiète.

« Nous sommes un peu inquiets, [...] on aspire à la stabilité, cela fait déjà six ministres en peu de temps »

Deux professeurs du lycée

Une continuité avec les précédents ministres

Lors de son discours d'investiture, Mme Genetet a déclaré que « le navire [de l'Éducation Nationale] ne changera pas de cap », provoquant la colère du S.N.E.S. – F.S.U..

« Tout laisse à penser qu'elle poursuivra quoi qu'il en coûte le « Choc des savoirs », ce projet d'École conservateur et réactionnaire vivement contesté par la communauté éducative. Par ailleurs, l'empressement d'Alexandre Portier à

soutenir l'enseignement privé et le D.N.B. obligatoire pour passer en Seconde, laisse comprendre que le tri social et scolaire sera bien leur boussole en matière d'éducation »

Ministère de l'Éducation nationale : même mépris, mêmes politiques contre l'École publique et ses personnels,
communiqué du 22-09-2024, S.N.E.S. – F.S.U.

Une C.P.E. du lycée Gustave Jaume nous fait quant à elle remarquer que le Diplôme National du Brevet (D.N.B.) est une « évaluation du niveau censé être acquis en fin de troisième », donc qu'il serait normal que les élèves qui ne l'ont pas eu ne puissent pas entrer dans une classe de seconde classique.

Le Télégraphe